

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LEFEBVRE Aymeric sur la commune principale de l'AIOT 0031 Les grands champs 36200 TENDU.

La référence de votre dossier est A-3-8646Z8BWE et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 30/08/2023 à 18h48 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LEFEBVRE Aymeric**

Description des activités :

**Elevage de gibiers (faisans, perdrix)**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **OUI**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

**0031 Les grands champs**

**36200 TENDU**

X : 591788

Y : 6619506

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Remplacements des volières existantes par des structures fixes inclinées type ombrière couvertes de panneaux photovoltaïques. Projet inscrit sur l'élevage existant n'ayant pas pour objet d'augmenter le nombre d'oiseaux élevés. Les volières existantes remplacées par des structures fixes type ombrières inclinées de 14,18m de large. Ces dernières ne seront pas closes et suffisamment espacées pour permettre une luminosité suffisante au développement des oiseaux. L'installation des ombrières permettra d'améliorer les conditions d'exploitation de l'élevage ainsi que le bien-être animal et ainsi de pérenniser l'installation. En cas de fortes chaleurs ou fortes pluies les ombrières apporteront la protection nécessaire aux animaux. Les filets seront à une hauteur de 4,5M afin de favoriser le vol des oiseaux. Les risques liés à la grippe aviaire seront réduits grâce à la diminution considérable des espaces de contact avec les migrants puisque les mangeoires et abreuvoirs seront placés sous des espaces couverts.**

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**